



**GROUPE  
INTERSUD**  
FACILITATEUR DE CHIFFRE D'AFFAIRES

### **Lettre d'information n°58-Novembre 2017**

*Cette lettre vous est proposée par INTERSUD, AFRECO et G2C et sera diffusée à leurs fidèles clients*

## **Paris 2024 : des retombées qualitatives plus que quantitatives**

*Le 13 septembre dernier, le Comité International Olympique a désigné Paris comme organisateur des Jeux Olympiques d'été 2024. Une décision forcément favorable au monde des affaires.*

« La malédiction des JO » : tout comme les nations pétrolières pâtissent, souvent, de leur richesse en hydrocarbures –dont l'abondance freine le développement d'autres secteurs économiques-, les villes organisatrices des JO paient parfois au prix fort leur volonté de vibrer, pendant quelques semaines, au diapason du sport. Telle est du moins la conclusion d'un économiste spécialiste de la question, [Wladimir Andreff, économiste à l'université Paris-1 Panthéon-Sorbonne](#).

Presqu'inéluctablement, les budgets initiaux se trouvent très largement dépassés. Et des installations nouvellement construites se trouvent bientôt à l'abandon : l'exemple récent de Rio (JO 2016) le confirme.

Mais en sera-t-il vraiment de même à Paris, qui a remporté, en septembre, l'organisation des JO de 2024 ? Et si l'opération n'est pas forcément rentable pour le contribuable, dans quelle mesure peut-elle néanmoins profiter aux acteurs économiques du pays ?

### **Peu de nouvelles infrastructures spécifiques**

Paris en avait fait un élément clé de son dossier de candidature : le budget (6,5 milliards d'euros) restera maîtrisé parce que l'essentiel des infrastructures sportives existe déjà. Seules deux nouvelles infrastructures permanentes seront construites : une seconde arena sportive à Bercy, et une piscine olympique à Saint Denis. Les autres grands équipements sont déjà construits, même si certains devront être rénovés. Comme Roland Garros, dont le relifiting était, de toutes façons, déjà prévu. Il faudra cependant construire le village des médias sur le parc des expositions du Bourget, et celui des sportifs (sur le territoire de Plaine Commune, en Seine Saint Denis. Le premier sera une installation provisoire, le second, en revanche, consistera en véritables logements.

Tous les sites seront desservis par les transports, mais, là encore, les gros investissements étaient déjà prévus. Et notamment, la construction du Grand Paris Express, ce nouveau réseau de métro automatique à grande vitesse, dont plusieurs stations et ligne desserviront la Seine Saint Denis. Et celle du CDG Express, le train express qui reliera l'aéroport de Roissy à la Gare de l'Est. Seule contrainte : l'attribution des JO ne permet aucun dérapage dans les échéances, ce qui peut provoquer des coûts supplémentaires.

### **Une opportunité de démontrer le savoir-faire des groupes français**

Revers de la médaille : peu de nouvelles infrastructures signifie relativement peu de grands travaux pour les industriels, notamment du BTP. Qualitativement en revanche, l'idée est bien que ces JO permettent au secteur du génie urbain de démontrer son talent pour mieux l'exporter. Ainsi, les sportifs seront hébergés dans des immeubles « réversibles » : une fois les JO passés, ils seront transformés en logements, ou en bureaux. La construction du quartier Universeine, situé à côté de la cité du Cinéma de Luc Besson, a ainsi été ralentie par Vinci pour permettre de décaler les livraisons aux clients définitifs et permettre cet usage temporaire.

Mais nul doute que le géant du BTP n'y gagne en termes de compétences : car la réversibilité des bâtiments figure bien au rang des grandes tendances de l'avenir. Il faudra, en effet, de plus en plus pouvoir transformer des bureaux en logements, et vice-versa, mais aussi concevoir des logements modulaires qui s'adaptent en fonction de la taille changeante des ménages. Mais aussi de leur activité que, tant le télétravail que l'entrepreneuriat individuel, progressent. Or ceci demande de concevoir autrement les bâtiments dès l'origine. Une compétence sans nul doute précieuse.

### **Plaine Commune transformée en démonstrateur du génie urbain**

Sur le territoire de Plaine Commune (93), une association de près de 70 entreprises tentent du reste d'inventer la ville de demain : Rêve de Scènes Urbaines est l'un des 21 Démonstrateurs Industriels de la Ville Durable (DIVD) sélectionnés par la puissance publique pour tester les nouvelles façons d'inventer la ville. Les Vinci, Artelia, Saint Gobain, Enedis, Icade, Schneider Electric, etc... proposent des innovations qui sont ensuite validées –ou non- par la collectivité, et mises en pratique sur le terrain : dans la première « boîte à idées » soumise à Plaine Commune, figurent des propositions visant à développer un procédé constructif adapté au développement de l'agriculture urbaine sur des toitures, la construction d'une usine de production industrielle par impression 3D béton, le développement d'une maquette numérique des infrastructures, notamment de voirie, sur un quartier de Plaine Commune, une application de mise en relation des chantiers pour le recyclage des terres excavées, la

mise en place de micro-smart grid (réseaux énergétiques intelligents).  
Entre autres.

Autant de propositions d'expérimentations qui trouvent une occasion inespérée de se déployer sur le territoire des JO. Et du reste, si la « legacy » (l'héritage) des jeux de Londres, en 2012, semble bien plus maigre que prévu, sur un point du moins, les jeux auront réussi : ils ont notamment mis le secteur de la technologie britannique et des start ups sur la carte mondiale. Effet que le Brexit, cependant, aura sans doute en partie gommé.

### **Un impact conjoncturel**

Conjoncturellement, l'organisation des JO aura bien un impact, notamment sur le secteur de la sécurité, et sur celui du tourisme. Attention cependant : dans une métropole aussi visitée que Paris, les Jeux provoquent un phénomène d'éviction : les spectateurs prennent, tout simplement, la place des touristes habituels qui, eux, préfèrent venir à une autre période. Un effet que n'aurait pas l'exposition Universelle, explique ExpoFrance, qui défend la candidature francilienne pour l'exposition universelle de 2025. L'impact de l'exposition universelle est en effet, lui, réparti sur plusieurs mois.

Dans un an en effet, une seconde grande décision sera prise : Paris accueillera-t-elle aussi l'exposition universelle ? Les majors hexagonaux y trouveraient une autre occasion de démontrer leur savoir-faire. Et que les investissements consentis pour les JO seraient, ainsi, peut-être doublement amortis !

**Intersud**

 04 91 19 02 00

**Afreco**

 04 78 53 12 99

**G2C**

 04 72 88 69 00